

## Attention aux lingettes et aux laits de toilette pour bébés !

D'après une étude de l'association "UFC que choisir", les lingettes et les laits de toilette pour bébés seraient dangereux. Voici en quelques lignes le résumé de cette étude.



### Lingettes et laits de toilette

Ne jouez plus avec la peau de bébé !

Au vu des résultats accablants de son test labo sur les lingettes et laits de toilettes utilisés pour les bébés(1), l'UFC-Que Choisir presse les autorités européennes de renforcer le cadre réglementaire et, dans cette attente, exige des fabricants qu'ils mettent un terme à leur pratique irresponsable en retirant (enfin!) les nombreuses substances dangereuses trouvées dans leurs produits.

Comment ne pas s'indigner que des fabricants satureront leurs produits de molécules allergisantes, d'antibactériens ou d'antioxydants, toxiques voir perturbateurs endocriniens, surtout lorsque ceux-ci sont destinés à un public particulièrement vulnérable : nos bébés ? En effet, notre dernier test souligne l'omniprésence de ces composés dans 26 lingettes et 6 laits de toilette grand public.

- 94% des produits testés potentiellement nocifs : Des allergènes ont été retrouvés en quantités significatives dans 12 lingettes et 2 laits de toilettes, avec un record pour les

lingettes 'Eco de Naty' qui en contiennent 700 fois plus que les concurrents les moins chargés ! Le phénoxyéthanol, un conservateur aux effets toxiques pour le foie et suspectés pour le système reproducteur et le développement, est présent dans pas moins de 14 lingettes (par ex. Mixa, Pampers, Carrefour Baby ...) et 3 laits de toilette (par ex. Mixa Bébé). Enfin, 6 lingettes (par ex. Carrefour Baby, Top Budget-Intermarché ...) contiennent des parabènes à longue chaîne, conservateurs suspectés d'être des perturbateurs endocriniens interférant avec le système hormonal. Au final, seuls deux produits sur 34 sont exempts des substances recherchées (2) : les lingettes 'Natural caresse' de 'Bébé Cadum' et le lait de toilette 'Natessance'.

- Une utilisation induisant une surexposition aux risques : Les lingettes utilisées pour nettoyer les bébés cumulent les facteurs de risque : elles sont appliquées plusieurs fois par jour sur une peau de bébé souvent irritée. Pire, l'absence de rinçage après application a pour effet de prolonger le temps de pénétration. Enfin, les substances contenues risquent d'être d'autant plus nocives que certaines d'entre elles, suspectées d'être des perturbateurs endocriniens, pourraient agir aux stades précoces du développement de l'enfant.
- Une réglementation qui s'assoit sur le principe de précaution : Compte tenu de ces risques, les experts ont demandé que des limites plus strictes soient appliquées pour les produits destinés aux bébés. S'agissant par exemple du phénoxyéthanol, les experts français (3) recommandent de limiter à 0,4% la concentration dans les produits pour les moins de trois ans et surtout de le bannir dans les produits destinés au siège. Or, si la moitié des produits testés contiennent ce composé à risque, un quart en renferment plus de 0,4%, avec un record de 0,9% pour les lingettes 'Klorane'(4) . Cette concentration est rendue possible par le laxisme de la réglementation européenne. En effet, ignorant les avis d'experts, celle-ci fixe une valeur maximale à 1% quel que soit l'usage !
- Des étiquetages faussement rassurants : les résultats de nos tests sont d'autant plus alarmants que, dans la jungle des produits en rayon, les parents ne peuvent se fier aux mentions et accroches faussement rassurantes. Ainsi, les mentions du type « hypoallergénique » ou « Testé sous contrôle dermatologique » dont s'affublent les lingettes de 'Leclerc' ou 'Pampers' sont d'autant plus mal venues qu'elles recèlent des quantités significatives d'allergènes.

Au vu de ces inquiétants résultats, l'UFC-Que Choisir :

- **Invite les parents à réfléchir à deux fois avant de recourir à ces facilités cosmétiques plutôt qu'à la solution la plus sûre : à l'eau et au savon rincé,**
- **Presse la Commission européenne de renforcer la réglementation pour les produits destinés aux jeunes enfants, et notamment de rendre obligatoires les recommandations exprimées par les experts.**
- **Exige des fabricants qu'ils éliminent ces composés, ce qui est parfaitement possible au vu des deux produits testés qui en sont exempts.**

(1) Résultats complets du test réalisé sur 27 lingettes et 7 laits de toilette, dans le Que Choisir n°519 de novembre

(2) Substances recherchées dans le test : propyl et butylparaben, phénoxyéthanol, methylisothiazolinone et methylchloroisothiazolinone, ainsi que les vingt-six molécules allergènes dont l'étiquetage est obligatoire selon la réglementation européenne dès 10 ppm (mg/kg) dans les produits non rincés.

(3) Recommandation de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (mai 2012)

(4) Un produit remplaçant (exempt de phénoxyéthanol) devrait être commercialisé sous peu. Information du fabricant